

Cfdt:

PEPS

**Pour une EPS de qualité,
améliorons aussi les conditions de
travail des personnels qui la font vivre**

**Les spécificités du métier de professeur·e
d'EPS doivent être pleinement prises en
compte : conditions d'exercice, santé au
travail, moyens humains et matériels,
reconnaissance de l'ensemble des missions.**

Les revendications CFDT

- **Protéger notre santé tout au long de la carrière**
- **Enseigner dans des installations sûres et adaptées**
- **Donner aux équipes les moyens d'enseigner et d'inclure**
- **Reconnaître tout notre travail**

PROFESSEUR·E D'EPS



**Votre voix,
notre action
VOTEZ CFDT !**

Cfdt:

**Pour une EPS de qualité,
améliorons aussi les conditions de
travail des personnels qui la font vivre**

● **Pour protéger notre santé, il faut :**

- Garantir, à la demande de l'enseignant-e, un maximum de 6 heures de cours d'EPS par jour.
- Prévenir les risques spécifiques du métier : bruit, voix, dos, port de charges, station debout, exposition extérieure...
- Fournir les équipements de protection individuelle et assurer un véritable suivi médical.
- Permettre des aménagements du travail, des évolutions de missions ou des reconversions lorsque la santé ou l'usure professionnelle l'exigent.
- Donner accès à une formation continue adaptée aux évolutions du métier et des publics.

● **Enseigner dans des installations sûres et adaptées nécessite de :**

- Garantir et faciliter l'accès aux équipements entretenus et sécurisés (terrains, piscines, gymnases...)
- Disposer d'un matériel adapté aux activités pratiquées et aux besoins des élèves.
- Prendre réellement en compte les conditions climatiques, les déplacements et les contraintes propres aux équipements sportifs.

● **Pour donner aux équipes les moyens d'enseigner et d'inclure :**

- Prévoir des effectifs adaptés et de la co-intervention lorsque les conditions d'enseignement et de sécurité le nécessitent. La co-intervention ne doit pas reposer sur le seul volontariat et les heures supplémentaires, mais doit être intégrée dans le service des personnels.
- Renforcer les moyens notamment pour la natation, les APPN et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Ne pas laisser les personnels seuls, face à des situations qui nécessitent davantage d'adultes.

● **Reconnaître tout notre travail nécessite de :**

- Reconnaître les temps de concertation et de travail en équipe.
- Mieux prendre en compte la coordination EPS, notamment dans les établissements importants.
- Reconnaître les projets, sorties, voyages et les tâches qui accompagnent l'enseignement de l'EPS.
- Soutenir l'Association sportive, et reconnaître l'investissement des personnels et des élèves qui la font vivre.
- Permettre que certaines missions soient reconnues par du temps dégagé ou une compensation adaptée.



**Votre voix,
notre action
VOTEZ CFDT !**